

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 09028

Numéro SIREN : 823 325 501

Nom ou dénomination : 189CENTELEC SAS

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2018 sous le numéro de dépôt 26082

189CENTELEC

31 Place des Corolles
Tour Carpe Diem - Esplanade Nord

92400 COURBEVOIE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

Certifiés conformes
Le Président

Morin

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	du 01/10/2016 au 31/12/2017 (15 mois)				du Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	84		84	0,22		
261000 Titre de Participation	84		84	0,22		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	84		84	0,22		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 062		1 062	2,84		
445670 CREDIT DE TVA	262		262	0,70		
445860 TVA/FNP	800		800	2,14		
. Autres	125		125	0,33		
448700 ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	125		125	0,33		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	36 070		36 070	96,60		
512100 BNP	36 070		36 070	96,60		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	37 257		37 257	99,78		

189CENTELEC

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	du 01/10/2016 au 31/12/2017 (15 mois)	du Néant
--------------	---	-------------

		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)		37 341		37 341	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (15 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :) 101000 CAPITAL	37 000	99,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	37 000	99,09
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-4 706	-12,59
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	32 294	86,48
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 408100 FRS FACT NON PARVENUE	4 798	12,85
Dettes fiscales et sociales	4 798	12,85
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéficiaires		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445660 TVA DEDUCTIBLE 20%	124	0,33
. Etat, obligations cautionnées	124	0,33
. Autres impôts, taxes et assimilés 448600 ETAT - CHARGES A PAYER	125	0,33
. Autres impôts, taxes et assimilés	125	0,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	5 047	13,52

189CENTELEC

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (15 mois)	Exercice précédent Néant
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	37 341	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/10/2016 au 31/12/2017		du Néant		Variation			
		France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services									
Chiffres d'Affaires Nets									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges									
Autres produits									
Total des produits d'exploitation (I)									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes				4 705				4 705	N/S
622600 HONORAIRES				3 998				3 998	N/S
622700 FRAIS D'ACTES				702				702	N/S
627000 FRAIS BANCAIRES				5				5	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés				125				125	N/S
635120 TAXES FONCIERES				125				125	N/S
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges				0					
Total des charges d'exploitation (II)				4 831				4 831	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				-4 831				-4 831	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)									
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)									

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2016 au 31/12/2017	du Néant	Variation	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-4 831		-4 831	N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	125		125	N/S
772000 PRODUITS EXCEPTIONNEL	125		125	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	125		125	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	125		125	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	125		125	N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 831		4 831	N/S
RÉSULTAT NET	-4 706		-4 706	N/S
	<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 15 mois. Il s'agit du premier exercice clos depuis la constitution de la société le 03/10/2016.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 37 341 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 705.51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/03/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Aucune immobilisation n'est portée à l'actif du Bilan au titre de l'exercice.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Prise de participations sur Revenue Collections System Egypte : 84.04€

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF***Etat des créances = 1 271*

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	84		84
Actif circulant & charges d'avance	1 187	1 187	
TOTAL	1 271	1 187	84

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 37 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 700	10,00	37 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

Etat des dettes = 5 227

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 798	4 798		
Dettes fiscales & sociales	249	249		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 227	5 227		

Charges à payer par postes du bilan = 5 227

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 798
Dettes fiscales & sociales	249
Autres dettes	
TOTAL	5 227

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS**

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'année 2017 s'élève à 2 176,07 € TTC

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

		Néant
--	--	-------

EVENEMENTS POST-CLÔTURE

		Néant
--	--	-------

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 4 923

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(40810000)	4 798
Etat - charges à payer(44860000)	125
TOTAL	4 923

Produits à recevoir = 125

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Etat - produit à recevoir(448700000)	125
TOTAL	125

Annexes (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FERRAND, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SAS 189 CENTELEC,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	37 341
Chiffre d'affaires hors taxes	
Résultat net de l'exercice (perte)	-4 705

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour SAS 189CENTELEC
Fait à PARIS le 15/03/2018

Annexes (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017				
Durée de l'exercice	15 mois				
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	37 000				
b) Nombre d'actions émises	3 700				
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	- 4 705				
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-4 705				
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 4 705				
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	-1				
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-1				
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

Observations complémentaires

MAZARS

189CENTELEC SAS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

189CENTELEC SAS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 37 000 €

Siège social : 31 Place des Corolles, 92400 Courbevoie

RCS NANTERRE : 823 325 501

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 189CENTELEC SAS relatifs au premier exercice du 1^{er} octobre 2016 au 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

189CENTELEC SAS

Comptes Annuels

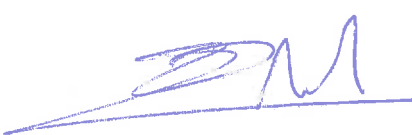
*Exercice clos le 31
décembre 2017*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Défense, le 27 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



DOMINIQUE MULLER

189CENTELEC

31 Place des Corolles
Tour Carpe Diem - Esplanade Nord

92400 COURBEVOIE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	du 01/10/2016 au 31/12/2017 (15 mois)		du Néant			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	84		84	0,22		
261000 Titre de Participation	84		84	0,22		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	84		84	0,22		
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 062		1 062	2,84		
445670 CREDIT DE TVA	262		262	0,70		
445860 TVA/FNP	800		800	2,14		
. Autres	125		125	0,33		
448700 ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	125		125	0,33		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	36 070		36 070	96,60		
512100 BNP	36 070		36 070	96,60		
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	37 257		37 257	99,78		

189CENTELEC**BILAN ACTIF**

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	du 01/10/2016 au 31/12/2017 (15 mois)	du Néant
--------------	---	-------------

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	37 341		37 341	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (15 mois)	Exercice précédent Néant
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	37 000	99,09
101000 CAPITAL	37 000	99,09
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-4 706	-12,59
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	32 294	80,48
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 798	12,85
408100 FRS FACT NON PARVENUE	4 798	12,85
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	124	0,33
445660 TVA DEDUCTIBLE 20%	124	0,33
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	125	0,33
448600 ETAT - CHARGES A PAYER	125	0,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	5 047	10,52

189CENTELEC

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (15 mois)	Exercice précédent Néant
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	37 341	100,00

COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT	du 01/10/2016 au 31/12/2017		du Néant		Variation			
						%		
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits								
Total des produits d'exploitation (I)								
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			4 705				4 705	N/S
622600 HONORAIRES			3 998				3 998	N/S
622700 FRAIS D'ACTES			702				702	N/S
627000 FRAIS BANCAIRES			5				5	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			125				125	N/S
635120 TAXES FONCIERES			125				125	N/S
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			0					
Total des charges d'exploitation (II)			4 831				4 831	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-4 831				-4 831	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)								

189CENTELEC

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2016 au 31/12/2017

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2016 au 31/12/2017	du Néant	Variation %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-4 831		-4 831 N/S
Produits exceptionnels sur opérations de gestion <i>772000 PRODUITS EXCEPTIONNEL</i>	125 125		125 N/S 125 N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)	125		125 N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	125		125 N/S
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)			
Total des Produits (I+III+V+VII)	125		125 N/S
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 831		4 831 N/S
RÉSULTAT NET	-4 706 <i>Perte</i>		-4 706 N/S
Dont Crédit-bail mobilier			
Dont Crédit-bail immobilier			

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 15 mois. Il s'agit du premier exercice clos depuis la constitution de la société le 03/10/2016.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 37 341 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 705.51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/03/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Aucune immobilisation n'est portée à l'actif du Bilan au titre de l'exercice.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Prise de participations sur Revenue Collections System Egypte LLC : 84.04€

Prise de participations sur Centelec India Private Ltd : 0.14€

Annexes (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF***Etat des créances = 1 271*

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	84		84
Actif circulant & charges d'avance	1 187	1 187	
TOTAL	1 271	1 187	84

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 37 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 700	10,00	37 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

Etat des dettes = 5 047

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 798	4 798		
Dettes fiscales & sociales	249	249		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 047	5 047		

Charges à payer par postes du bilan = 5 047

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 798
Dettes fiscales & sociales	249
Autres dettes	
TOTAL	5 047

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'année 2017 s'élève à 2 176,07 € TTC

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Néant

EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Néant

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 4 923

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(40810000)	4 798
Etat - charges à payer(44860000)	125
TOTAL	4 923

Produits à recevoir = 125

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Etat - produit à recevoir(448700000)	125
TOTAL	125

Annexes (suite)**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet FERRAND, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SAS 189 CENTELEC,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	37 341
Chiffre d'affaires hors taxes	
Résultat net de l'exercice (perte)	-4 705

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour SAS 189CENTELEC
Fait à PARIS le 15/03/2018

189CENTELEC SAS
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 31 Place des Corolles Esplanade Nord Tour Carpe Diem 92400 COURBEVOIE
823 325 501 RCS NANTERRE

DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUI 2018

PROCES-VERBAL

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit juin, l'Associé unique de la Société 189CENTELEC SAS, société par actions simplifiée au capital de 37.000 €, divisé en 3.700 actions de 10 € chacune, a été consulté à l'initiative de Madame Dominique ROUVIER-CHABRIOL, Présidente selon la procédure prévue aux articles 12.1 et 12.2 des statuts, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la Présidente et rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- Affectation du résultat.
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter le résultat de l'exercice soit une perte nette comptable de 4.705,51 € au compte de report à nouveau. A l'issue de cette affectation le compte de report à nouveau sera débiteur de 4.705,51 €.

S'agissant du premier exercice, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a jamais été distribué.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette décision est adoptée.

* *
*

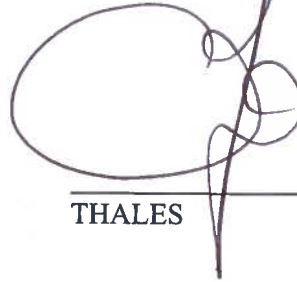
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et l'Associé unique.

La Présidente



Dominique ROUVIER CHABRIOL

L'Associé unique



THALES